



Marché de Noël

Dossier d'inscription 2021
Exposants

Madame, Monsieur,

Le Marché de Noël, organisé par la ville de Guilhaud-Granges en collaboration avec le Comité de Jumelage de Guilhaud-Granges, aura lieu en extérieur les :

Samedi 27 Novembre de 15h à 20h00
& Dimanche 28 Novembre de 10h à 18h00

Ce temps fort de l'année remporte toujours un grand succès avec 60 exposants présents et environ 8 000 visiteurs. L'entrée au public sera gratuite et de nombreuses animations viendront ponctuer ces deux journées, dont un spectacle le samedi à destination des familles.

Si vous souhaitez participer à notre Marché de Noël (participation obligatoire sur les 2 jours), nous vous remercions de bien vouloir remplir le dossier d'inscription ci-joint et nous le renvoyer avant le Samedi 29 Octobre 2021 afin de réaliser votre préinscription.

Face à de nombreuses demandes, nous sommes dans l'obligation de réaliser une sélection. Une réponse vous sera donc adressée au plus tard le 31 Octobre 2021.

Espérant vivement vous accueillir à l'occasion de ce rendez-vous festif et convivial, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

La ville de Guilhaud-Granges,

Le Comité de Jumelage,
La Présidente, Josette MALLET



Infos : 07.68.19.51.48 - josette.mallet@guilhaud-granges.fr



Conditions d'accueil et de participation

Dates / Lieu :

Le Marché de Noël prendra place uniquement en extérieur le Samedi 27 Novembre de 15h à 20h00 et le Dimanche 28 Novembre 2021 de 10h à 18h, **avenue Georges Clemenceau.**

Tarifs :

Le droit de place est de 50€ avec un stand de 3m x 3m.
Chaque stand comprend l'électricité et éventuellement un point d'eau à proximité si cela est nécessaire, des grilles et/ou des panneaux bois, tables, chaises, décorations de Noël.

Installation :

L'installation des stands pourra débuter le Samedi 27 Novembre dès 10h.
Un service de gardiennage sera sur place le Samedi dès 20h à la fermeture du Marché de Noël pour assurer la sécurité des stands durant la nuit.

Décoration :

Pour renforcer l'esprit festif et magique du Marché de Noël, il est demandé aux exposants de faire un effort sur la décoration des stands. Une récompense sera offerte par le Comité de Jumelage au stand le mieux décoré.





Annulation:

L'exposant absent du site lors de la manifestation ne peut prétendre à un remboursement.

Inscriptions:

Pour réaliser votre préinscription, l'exposant doit faire parvenir le dossier d'inscription avant Samedi 29 Octobre 2021 à l'adresse ci-dessous :

**Comité de Jumelage - Josette Mallet
Espace Rémy Roure - 07500 Guilhaud-Granges**

Il devra être accompagné des pièces suivantes :

- Un chèque de 50 € à l'ordre du Comité de Jumelage (qui ne sera encaissé qu'après le Marché de Noël et restitué si l'inscription n'est pas validée)
- Un justificatif d'inscription à la Chambre de métiers

La réception du dossier de candidature ne constitue pas une inscription au Marché de Noël mais une demande de participation. Une confirmation de votre participation ou non vous sera adressée avant le 31 Octobre 2021.

- Photos des produits exposés

Votre fiche d'inscription à remplir au dos >





Marché de Noël

Fiche d'inscription 2021
Exposants

Mr et/ou Mme :

Ou Raison Sociale :

Produits exposés :

Adresse :

CP : Ville :

Adresse e-mail :

Fixe et/ou portable : /

Désire participer au Marché de Noël : 1 stand (3m x 3m) : 50€

Autres besoins :

Grilles ou Panneaux en bois

Electricité : simple

avec la force (pour les exposants possédant des appareils électriques nécessitant un fort voltage)

Eau 1 ou 2 table(s) 1.80m x 0.80m Nb de chaises

ATTENTION : LA MAIRIE NE FOURNIT PAS LA RALLONGE, IL VOUS FAUT APPORTER LA VÔTRE (15/20 MÈTRES)